

ingénieurs. Je me rappelle qu'on l'accusait alors de vouloir déplacer la responsabilité de ses épaules à celles des fonctionnaires de son département. Il se défendit de le vouloir, s'il s'était agi simplement d'une question de faits relative à ses détails qui avaient percé au dehors et si le sous-ministre avait fait une déclaration inexacte et que le ministre aurait déclaré telle et telle chose de bonne foi comme en se basant sur les représentations faites par son département. Un ministre lisant à la Chambre la lettre d'un sous-ministre prédisant ce qui arrivera dans huit ou dix ans assume l'entière responsabilité de ces prédictions. Si bien que le gouvernement ne peut échapper à la responsabilité du tableau très riant qu'il a fait relativement aux Territoires du Nord-Ouest et à la situation générale du pays, sous prétexte qu'il n'a pas de responsabilité à porter à cet égard et que toute la responsabilité retombe sur les épaules des sous-ministres. Je n'ai pu m'empêcher de constater combien le ministre des Finances et le ministre de la Justice s'occupent de la position du chef de la gauche. C'est au point qu'ils lui ont demandé de discuter une question qu'eux-mêmes refusaient de discuter. Ils disaient : nous sommes très impatientes de savoir quelles sont les vues du chef de la gauche sur la question des écoles du Manitoba, mais, l'instant d'après, ils informaient la Chambre que la question avait été déferée pour le moment au gouvernement du Manitoba et que ce serait faire acte d'imprudence et de témérité que de discuter cette question dans ses détails jusqu'à ce que le gouvernement du Manitoba se soit prononcé. Cependant les ministres responsables viennent demander au chef de la gauche une expression d'opinion qu'eux-mêmes se refusent de faire. Ils se sont mis dans une position difficile. Et ils paraissent croire que le devoir du chef de la gauche serait de leur aider à sortir de l'embarras dans lequel ils se sont mis. Ils ont mis des marrons au feu et tout en prétendant au privilège de les manger ils demandent au chef de la gauche de vouloir bien tirer pour eux ces marrons du feu. Or, M. l'Orateur, il s'y est refusé et à bon droit, je crois qu'il serait allé beaucoup trop loin, si, n'ayant pas à porter la responsabilité de l'administration des affaires publiques, il avait prêté secours au gouvernement qui de son propre aveu est incapable de régler la question.

Le ministre de la Justice nous a informé que nous avons un nouveau premier ministre, un nouveau chef de la Chambre, et avant de venir ici, nous savions que ce choix du nouveau chef ne lui plaisait que médiocrement. Le ministre de la Justice nous a dit également que la politique nationale était devenue un véritable Ismaël, que le gouvernement a un héritier qui promet, que la question de la politique nationale et d'autres questions avaient été ressassées, qu'ils ne voulaient plus entendre parler, qu'il y a d'autres questions importantes qui agitent l'esprit public et qu'il a eu le courage de discuter à Antigonish, bien qu'il ait soutenu ici qu'il ne convenait pas à un ministre de la Couronne de discuter ces questions, mais que, par exemple, il était hautement opportun pour le chef de la gauche d'entrer dans la discussion de ces questions. En entendant parler l'honorable ministre, j'ai cru que ce nouveau Messie du parti conservateur avait plus d'un caractère commun avec le bébé de Girks, et le gouvernement ne s'accordait pas pour en faire la description. Quelques-uns le considèrent comme

M. MILLS (Bothwell).

un enfant légitime, ayant droit aux plus grands soins. Si l'on en croit la rumeur, le père réel de l'enfant serait l'honorable ministre des Travaux publics. Il s'est beaucoup intéressé à l'enfant et sa présence dans le cabinet a suscité des divergences d'opinion et des discussions très animées. On ne s'entend pas sur le caractère de l'enfant, quelques-uns le tiennent en suspicion et d'autres ont pour lui les plus grands égards. Le fait est que, autant que nous en pouvons juger, il y a désaccord au sujet du sexe de l'enfant, et on a l'air de vouloir l'apporter à mon honorable ami le chef de la gauche pour qu'il décide ce qui en est. Ils l'ont envoyé à l'étranger, ils ont demandé au Manitoba d'en avoir soin, et jusqu'à ce qu'il sache ce que Manitoba en fera, ils sont dans l'impossibilité d'en rien dire.

Il est à remarquer que le contrôleur des Douanes a été très scandalisé par la naissance de cet enfant et qu'il a menacé de planter là la famille, si la famille ne plantait pas là le bébé. On ne connaît guère la position que l'honorable ministre occupe aujourd'hui relativement à cette question. On ne sait s'il va se réconcilier à l'idée de l'adoption de cet enfant intéressant dans la famille gouvernementale, et je suppose que nous n'en saurons rien tant que le gouvernement n'aura pas reçu de nouvelles du Manitoba.

Le ministre de la Justice a dit que le chef de la gauche s'efforçait à éviter la discussion de cette question brûlante. En quoi brûlante? C'est ce qu'il ne nous a pas dit. Il prétend qu'on a discuté d'autres questions à satiété et que le public est fatigué d'entendre parler. Or, il y a à peine quelques mois, les ministres ont parcouru le pays et discuté les questions qu'ils croyaient d'intérêt pour le public. Ont-ils parlé de cette question? Ont-ils dit au public ce qu'ils entendaient faire, la solution qu'ils se proposaient de donner à la question? Si je ne me trompe, le ministre des Chemins de fer a bien parlé du tarif, et je crois aussi qu'il a eu un mot à dire au sujet du canal de la Tay. Il a parlé de beaucoup d'autres questions d'intérêt public et il ne croyait pas alors discuter des questions passées de mode et qui avaient perdu tout intérêt pour le public. Je remarque aussi, par le ton de la presse ministérielle, que ses collègues ont tenu à peu près la même conduite. Dans mon opinion la conduite du gouvernement et celle des électeurs qui ont eu récemment l'occasion de se prononcer prouvent que ces questions ne sont pas des questions mortes.

Le public est fatigué, je crois, du tarif actuel, mais il n'est pas fatigué d'entendre discuter la question et il n'est pas disposé à rester indifférent à la question de savoir s'il pourra se débarrasser du tarif ou s'il aura bien longtemps encore à en supporter les charges. Le public n'est pas fatigué d'entendre discuter la question du canal de la Tay; il n'est pas fatigué d'entendre parler des services désintéressés et patriotiques du candidat ministériel dans Québec-ouest, et il n'est pas fatigué d'entendre parler de l'intégrité à toute épreuve de St. Louis, à Montréal. Le public s'intéresse encore aux bûches et aux gaspillages publics qui ont eu lieu. Je ne porte ici aucune accusation contre le gouvernement. Je parle des faits qui ont été révélés et reconnus dans cette chambre. Toutes ces questions sont des questions d'intérêt public. Le public n'est pas disposé à dire qu'il ne s'intéresse pas au déficit de \$5,000,000 signalé par mon honorable ami